Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/08/2025 - 6141 - 1996 B 00111 - 407 544 477 - DELTI

DELTI
Société par actions simplifiée au capital de 163 120,45 euros
Siège social : Lieudit Route du Dépôt, 07400 LE TEIL
407 544 477 RCS AUBENAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 432 513 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	432 513 euros
Dotation à la réserve statutaire « spéciale pour fonds propres »	86 503 euros
Le solde	346 010 euros

En totalité à titre de dividendes
Soit 32,34 euros par action, environ

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 346 010 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

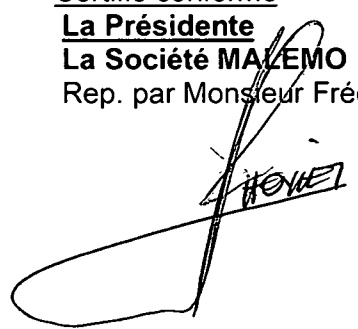
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

EXERCICES	ABATTEMENT		SANS ABATTEMENT	
	DIVIDENDES	AUTRES DISTRIBUTIONS	DIVIDENDES	AUTRES DISTRIBUTIONS
31 décembre 2023	-	-	878 397 €	-
31 décembre 2022	-	-	300 028 €	800 075 €
31 décembre 2021	-	-	-	300 028 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
La Société MALEMO
Rep. par Monsieur Frédéric HOYIEZ



SAS DELTI

LIEU-DIT ROUTE DU DEPOT

07400 LE TEIL

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

BERNARD Nicolas

EXPERT COMPTABLE DIPLOME PAR L'ETAT
Inscrit au tableau de l'ordre de la région Auvergne

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Riom

24, avenue Paul Doumer 03200 VICHY

Tél. 04.70.97.99.99 - Fax 04.70.97.53.93
E-mail : secretariat@cabinetbernard.com

Cabinet Bernard

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 755	5 755				
	Fonds commercial (1)	1 255 389		1 255 389	1 255 389		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 213 702	591 244	622 458	713 613	91 155-	12. 77-
	Installations techniques, matériel et outillage	883 954	293 256	590 698	168 935	421 763	249. 66
	Autres immobilisations corporelles	2 181 472	1 258 276	923 196	787 083	136 113	17. 29
	Immobilisations en cours				415 379	415 379-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	182 400		182 400	182 400		
	Prêts	8 241		8 241	8 241		
	Autres immobilisations financières	107 607		107 607	100 056	7 550	7. 55
	Total II	5 838 520	2 148 532	3 689 988	3 631 097	58 892	1. 62
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	2 708		2 708	2 458	250	10. 17
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 163 691		1 163 691	1 086 169	77 522	7. 14
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	176 692		176 692	176 652	40	0. 02
	Autres créances	174 199		174 199	171 364	2 835	1. 65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 349 005		1 349 005	585 956	763 049	130. 22
	Disponibilités	194 661		194 661	727 179	532 517-	73. 23-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	126 101		126 101	20 586	105 515	512. 55
	Total III	3 187 058		3 187 058	2 770 364	416 694	15. 04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 025 578	2 148 532	6 877 046	6 401 461	475 585	7. 43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 115 848
(3) Dont à plus d'un an

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 163 120)	163 120	163 120		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	102 796	102 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	16 312	16 312		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	772 569	1 233 498	460 929-	37.37-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	432 513	417 469	15 044	3.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 487 311	1 933 196	445 885-	23.06-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 597 032	2 039 842	557 190	27.32
	Concours bancaires courants	60		60	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 313 405	200 626	1 112 780	554.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	706 418	884 639	178 221-	20.15-
	Dettes fiscales et sociales	347 490	380 665	33 175-	8.71-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	189	55 813	55 624-	99.66-
	Autres dettes	425 141	906 680	481 539-	53.11-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 389 736	4 468 265	921 470	20.62
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 877 046	6 401 461	475 585	7.43
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 436 167	3 049 757		

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	19 922 195		19 922 195	19 210 610	711 585	3.70
Production vendue de biens	8 435		8 435	9 049	614-	6.78-
Production vendue de services	323 668		323 668	362 435	38 767-	10.70-
Chiffre d'affaires NET	20 254 298		20 254 298	19 582 094	672 204	3.43
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 288	19 606	3 318-	16.92-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 427	25 251	5 176	20.50
Autres produits			14 314	14 750	435-	2.95-
Total des Produits d'exploitation (I)			20 315 327	19 641 700	673 627	3.43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			15 755 297	15 046 765	708 532	4.71
Variation de stock (marchandises)			52 187-	2 352	54 540-	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 063	23 702	1 362	5.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			250-	307	557-	181.43-
Autres achats et charges externes *			1 859 762	1 727 903	131 859	7.63
Impôts, taxes et versements assimilés			105 541	109 886	4 345-	3.95-
Salaires et traitements			1 445 547	1 444 449	1 098	0.08
Charges sociales			371 998	391 983	19 985-	5.10-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			366 716	308 303	58 413	18.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				25 335	25 335-	100.00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			18 311	21 285	2 975-	13.98-
Total des Charges d'exploitation (II)			19 895 798	19 102 272	793 526	4.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			419 529	539 428	119 899-	22.23-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	47 105	35 390	11 715	33. 10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	61 188	55 403	5 786	10. 44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	108 294	90 793	17 501	19. 28
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	134 152	61 371	72 782	118. 59
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	134 152	61 371	72 782	118. 59
2. Résultat financier (V-VI)	25 859-	29 422	55 281-	187. 89-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	393 670	568 850	175 180-	30. 80-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	155 431	20 543	134 888	656. 61
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 000	6 000-	100. 00-
Total VII	155 431	26 543	128 888	485. 58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 159	44 923	30 764-	68. 48-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		35 787	35 787-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	14 159	80 710	66 551-	82. 46-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	141 272	54 167-	195 438	360. 81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	102 429	97 214	5 215	5. 36
Total des produits (I+III+V+VII)	20 579 051	19 759 035	820 016	4. 15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 146 538	19 341 566	804 972	4. 16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	432 513	417 469	15 044	3. 60
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	17 676	17 682		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

SAS DELTI

LIEU-DIT ROUTE DU DEPOT

07400 LE TEIL

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nicolas BERNARD
24 Avenue Doumer

03200 VICHY
04.70.97.99.99

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 877 046.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 20 254 298.41 Euros et dégageant un bénéfice de 432 512.93 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales complémentaires

Impôts sur les bénéfices :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS DELTI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe. Elle agit en qualité de filiale.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

La société "fille" supportera la charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option sur l'intégration. La société "mère" bénéficiera seule de l'économie d'impôt ou supportera seule la charge d'impôt supplémentaire éventuellement due au titre de l'option pour le régime de l'intégration .

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 261 144		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 213 702		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	387 134		496 819
Installations générales agencements aménagements divers	1 773 083		334 107
Matériel de transport	18 122		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 651		2 510
Immobilisations corporelles en cours	415 379		
TOTAL	3 861 071		833 436
Autres titres immobilisés	182 400		
Prêts, autres immobilisations financières	108 297		7 550
TOTAL	290 697		7 550
TOTAL GENERAL	5 412 913		840 986

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 261 144	1 261 144
Installations générales agencements aménagements constr			1 213 702	1 213 702
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			883 954	883 954
Installations générales agencements aménagements divers			2 107 190	2 107 190
Matériel de transport			18 122	18 122
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 161	56 161
Immobilisations corporelles en cours	415 379			
TOTAL	415 379		4 279 128	4 279 128
Autres titres immobilisés			182 400	182 400
Prêts, autres immobilisations financières		0	115 848	115 848
TOTAL		0	298 248	298 248
TOTAL GENERAL	415 379	0	5 838 520	5 838 520

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 755			5 755
Installations générales agencements aménagements constr	500 089	91 155		591 244
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	218 199	75 056		293 256
Installations générales agencements aménagements divers	1 013 857	190 245		1 204 101
Matériel de transport	10 605	3 624		14 229
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 310	6 636		39 946
TOTAL	1 776 060	366 716		2 142 776
TOTAL GENERAL	1 781 816	366 716		2 148 532

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	91 155				
Instal.techniques matériel outillage indus.	75 056				
Instal.générales agenc.aménag.divers	190 245				
Matériel de transport	3 624				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 636				
TOTAL	366 716				
TOTAL GENERAL	366 716				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	25 335		25 335		
TOTAL	25 335		25 335		
TOTAL GENERAL	25 335		25 335		
Dont dotations et reprises d'exploitation			25 335		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 241	8 241	
Autres immobilisations financières	107 607	107 607	
Clients douteux ou litigieux	858	858	
Autres créances clients	175 834	175 834	
Personnel et comptes rattachés	185	185	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 729	37 729	
Débiteurs divers	136 285	136 285	
Charges constatées d'avance	126 101	126 101	
TOTAL	592 840	592 840	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	60	60		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 597 032	643 463	1 316 150	637 419
Fournisseurs et comptes rattachés	706 418	706 418		
Personnel et comptes rattachés	104 218	104 218		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 012	174 012		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 044	9 044		
Autres impôts taxes et assimilés	60 216	60 216		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	189	189		
Groupe et associés	1 313 405	1 313 405		
Autres dettes	425 141	425 141		
TOTAL	5 389 736	3 436 167	1 316 150	637 419
Emprunts souscrits en cours d'exercice	935 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	753 673			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			1 255 389	1 255 389	
Total			1 255 389	1 255 389	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.
En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé.
Aucun indice de perte de valeur n'est apparu, de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets licences et logiciels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Installat. général. amenag. di	Linéaire	5 à 12 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais
commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré - premier sorti"

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	12 000
Créances clients et comptes rattachés	49 670
Autres créances	124 278
Valeurs mobilières de placement	25 024
Total	210 973

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 294
Dettes fiscales et sociales	200 306
Total	321 600

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	126 101
Total	126 101

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	34 363
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 222
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 295
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		62 880

Hypothèses de calculs retenues

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 62 880 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :
o Année de calcul : 2024
o Taux d'actualisation : 3.42 %
o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
o Convention collective : Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
o Table de mortalité : INSEE 2020-2022 - donnees prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
o 64 ans pour la catégorie : Cadres
o 64 ans pour la catégorie : Non Cadres
- Progression de salaires
o 1% Constant pour la catégorie : Cadres
o 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres

endrix.

OSONS OSER.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SAS DELTI

Lieudit Route du Dépôt
07400 LE TEIL

RCS Aubenas 407 544 477

ENDRIX PRO
Agroparc - Le Diderot
735 Chemin des Meinajariès – CS 90520
84908 AVIGNON CEDEX 9
04 90 84 00 35

712 621 390 RCS Avignon
SAS au capital de 248 580 €
SIRET n° 712 621 390 00038

avignon@endrix.com

endrix.com

DELTI

SAS au capital de 163 121 €
Lieudit Route du Dépôt
07400 LE TEIL

RCS Aubenas 407 544 477

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société DELTI

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS DELTI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptable suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations comptables**

Stocks :
La note « Stocks » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des stocks de matières et de marchandises. Il est notamment indiqué que : « Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent. Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré - premier Sorti ».

Nos travaux ont consisté à apprécier la méthodologie de valorisation retenue par la société pour des raisons pratiques relative à son activité de distribution et avons vérifié par sondage, sa correcte application.

Dans le cadre de nos appréciations nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des méthodes de valorisation des stocks, bien que non prévue par le plan comptable général. La méthode pratiquée ne nous parait pas de nature à modifier significativement le montant des stocks à la clôture de l'exercice compte tenue de la rotation rapide des marchandises constatées.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Délais de paiement

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avignon, le 12 Juin 2025,

Le Commissaire aux Comptes

ENDRIX PRO
Isabelle FOSCO



BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	5 755	5 755				
	Fonds commercial (1)	1 255 389		1 255 389	1 255 389		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 213 702	591 244	622 458	713 613	91 155-	12. 77-
	Installations techniques, matériel et outillage	883 954	293 256	590 698	168 935	421 763	249. 66
	Autres immobilisations corporelles	2 181 472	1 258 276	923 196	787 083	136 113	17. 29
	Immobilisations en cours				415 379	415 379-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	182 400		182 400	182 400		
	Prêts	8 241		8 241	8 241		
	Autres immobilisations financières	107 607		107 607	100 056	7 550	7. 55
	Total II	5 838 520	2 148 532	3 689 988	3 631 097	58 892	1. 62
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements	2 708		2 708	2 458	250	10. 17
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 163 691		1 163 691	1 086 169	77 522	7. 14
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	176 692		176 692	176 652	40	0. 02
	Autres créances	174 199		174 199	171 364	2 835	1. 65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	1 349 005		1 349 005	585 956	763 049	130. 22
	Disponibilités	194 661		194 661	727 179	532 517-	73. 23-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	126 101		126 101	20 586	105 515	512. 55
	Total III	3 187 058		3 187 058	2 770 364	416 694	15. 04
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 025 578	2 148 532	6 877 046	6 401 461	475 585	7. 43

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 115 848
(3) Dont à plus d'un an

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

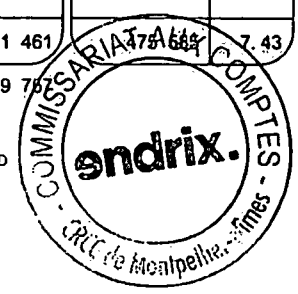
COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier - endrix.

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 163 120)	163 120	163 120		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	102 796	102 796		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	16 312	16 312		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	772 569	1 233 498	460 929-	37. 37-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	432 513	417 469	15 044	3. 60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 487 311	1 933 196	445 885-	23. 06-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 597 032	2 039 842	557 190	27. 32
	Concours bancaires courants	60		60	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 313 405	200 626	1 112 780	554. 65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	706 418	884 639	178 221-	20. 15-
	Dettes fiscales et sociales	347 490	380 665	33 175-	8. 71-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	189	55 813	55 624-	99. 66-
	Autres dettes	425 141	906 680	481 539-	53. 11-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	5 389 736	4 468 265	921 470	20. 62
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 877 046	6 401 461	475 585	7. 43
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 436 167	3 049 76		

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	19 922 195		19 922 195	19 210 610	711 585	3.70
Production vendue de biens	8 435		8 435	9 049	614-	6.78-
Production vendue de services	323 668		323 668	362 435	38 767-	10.70-
Chiffre d'affaires NET	20 254 298		20 254 298	19 582 094	672 204	3.43
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			16 288	19 606	3 318-	16.92-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 427	25 251	5 176	20.50
Autres produits			14 314	14 750	435-	2.95-
Total des Produits d'exploitation (I)			20 315 327	19 641 700	673 627	3.43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			15 755 297	15 046 765	708 532	4.71
Variation de stock (marchandises)			52 187-	2 352	54 540-	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 063	23 702	1 362	5.74
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			250-	307	557-	181.43-
Autres achats et charges externes *			1 859 762	1 727 903	131 859	7.63
Impôts, taxes et versements assimilés			105 541	109 886	4 345-	3.95-
Salaires et traitements			1 445 547	1 444 449	1 098	0.08
Charges sociales			371 998	391 983	19 985-	5.10-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			366 716	308 303	58 413	18.95
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				25 335	25 335-	100.00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			18 311	21 285	2 975-	13.98-
Total des Charges d'exploitation (II)			19 895 798	19 102 272	793 526	4.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			419 529	539 428	119 899-	22.23-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier-Nîmes - endrix.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	47 105	35 390	11 715	33. 10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	61 188	55 403	5 786	10. 44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	108 294	90 793	17 501	19. 28
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	134 152	61 371	72 782	118. 59
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	134 152	61 371	72 782	118. 59
2. Résultat financier (V-VI)	25 859-	29 422	55 281-	187. 89-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	393 670	568 850	175 180-	30. 80-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	155 431	20 543	134 888	656. 61
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		6 000	6 000-	100. 00-
Total VII	155 431	26 543	128 888	485. 58
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 159	44 923	30 764-	68. 48-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		35 787	35 787-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	14 159	80 710	66 551-	82. 46-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	141 272	54 167-	195 438	360. 81
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	102 429	97 214	5 215	5. 36
Total des produits (I+III+V+VII)	20 579 051	19 759 035	820 016	4. 15
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	20 146 538	19 341 566	804 972	4. 16
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	432 513	417 469	15 044	3. 60
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	17 676	17 [illegible]		

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier-Nîmes - endrix.

SAS DELTI

LIEU-DIT ROUTE DU DEPOT

07400 LE TEIL

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Nicolas BERNARD
24 Avenue Doumer

03200 VICHY
04.70.97.99.99

Attestation de présentation des comptes

Nicolas BERNARD

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - Montpellier-Nîmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 6 877 046.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 20 254 298.41 Euros et dégageant un bénéfice de 432 512.93 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations générales complémentaires

Impôts sur les bénéfices :

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS DELTI est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe. Elle agit en qualité de filiale.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés :

La société "fille" supportera la charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option sur l'intégration. La société "mère" bénéficiera seule de l'économie d'impôt ou supportera seule la charge d'impôt supplémentaire éventuellement due au titre de l'option pour le régime de l'intégration .

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 261 144		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 213 702		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	387 134		496 819
Installations générales agencements aménagements divers	1 773 083		334 107
Matériel de transport	18 122		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	53 651		2 510
Immobilisations corporelles en cours	415 379		
TOTAL	3 861 071		833 436
Autres titres immobilisés	182 400		
Prêts, autres immobilisations financières	108 297		7 550
TOTAL	290 697		7 550
TOTAL GENERAL	5 412 913		840 986

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 261 144	1 261 144
Installations générales agencements aménagements constr			1 213 702	1 213 702
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			883 954	883 954
Installations générales agencements aménagements divers			2 107 190	2 107 190
Matériel de transport			18 122	18 122
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 161	56 161
Immobilisations corporelles en cours	415 379			
TOTAL	415 379		4 279 128	4 279 128
Autres titres immobilisés			182 400	182 400
Prêts, autres immobilisations financières		0	115 848	115 848
TOTAL		0	298 248	298 248
TOTAL GENERAL	415 379	0	5 838 520	5 838 520

Nicolas BERNARD

COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier-Nimes - endrix.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 755			5 755
Installations générales agencements aménagements constr	500 089	91 155		591 244
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	218 199	75 056		293 256
Installations générales agencements aménagements divers	1 013 857	190 245		1 204 101
Matériel de transport	10 605	3 624		14 229
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	33 310	6 636		39 946
TOTAL	1 776 060	366 716		2 142 776
TOTAL GENERAL	1 781 816	366 716		2 148 532

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	91 155				
Instal.techniques matériel outillage indus.	75 056				
Instal.générales agenc.aménag.divers	190 245				
Matériel de transport	3 624				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 636				
TOTAL	366 716				
TOTAL GENERAL	366 716				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	25 335		25 335		
TOTAL	25 335		25 335		
TOTAL GENERAL	25 335		25 335		
Dont dotations et reprises d'exploitation			25 335		

COMMISSARIAT AUX COMPTES - ondrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	8 241	8 241	
Autres immobilisations financières	107 607	107 607	
Clients douteux ou litigieux	858	858	
Autres créances clients	175 834	175 834	
Personnel et comptes rattachés	185	185	
Taxe sur la valeur ajoutée	37 729	37 729	
Débiteurs divers	136 285	136 285	
Charges constatées d'avance	126 101	126 101	
TOTAL	592 840	592 840	

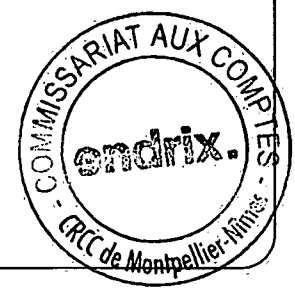
Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	60	60		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 597 032	643 463	1 316 150	637 419
Fournisseurs et comptes rattachés	706 418	706 418		
Personnel et comptes rattachés	104 218	104 218		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	174 012	174 012		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 044	9 044		
Autres impôts taxes et assimilés	60 216	60 216		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	189	189		
Groupe et associés	1 313 405	1 313 405		
Autres dettes	425 141	425 141		
TOTAL	5 389 736	3 436 167	1 316 150	637 419
Emprunts souscrits en cours d'exercice	935 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	753 673			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial			1 255 389	1 255 389	
Total			1 255 389	1 255 389	

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.
En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel est réalisé.
Aucun indice de perte de valeur n'est apparu, de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Brevets licences et logiciels	Linéaire	5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 7 ans
Installat. général. amenag. di	Linéaire	5 à 12 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge afférente au rayon auquel ils appartiennent.
Compte tenu de la rotation rapide des stocks, l'utilisation du dernier prix de réapprovisionnement n'est pas de nature à conduire à une évaluation très différente de celle qui résulterait de l'application du prix moyen pondéré ou du "premier entré - premier sorti"

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction

COMMISSARIAT AUX COMPTES
Montpellier

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	12 000
Créances clients et comptes rattachés	49 670
Autres créances	124 278
Valeurs mobilières de placement	25 024
Total	210 973

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 294
Dettes fiscales et sociales	200 306
Total	321 600

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	126 101
Total	126 101

COMMISSARIAT AUX COMPTES - endrix. - CRCC de Montpellier-Nîmes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	34 363
55 à 59 ans	6 à 10 ans	23 222
45 à 54 ans	11 à 20 ans	5 295
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		62 880

Hypothèses de calculs retenues

A la clôture de l'exercice, le montant de la "dette actuarielle" en matière d'indemnités de fin de carrière (IFC) s'élève à 62 880 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :
o Année de calcul : 2024
o Taux d'actualisation : 3.42 %
o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
o Convention collective : Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié.
o Table de mortalité : INSEE 2020-2022 - donnees prov.

En ce qui concerne les paramètres des catégories, ont été retenus :
- Age de départ prévu (sauf dérogation individuelle)
o 64 ans pour la catégorie : Cadres
o 64 ans pour la catégorie : Non Cadres
- Progression de salaires
o 1% Constant pour la catégorie : Cadres
o 1% Constant pour la catégorie : Non Cadres

COMMISSARIAT AUX COMPTES - CRCC de Montpellier-Nîmes - andrix.

POUVOIR

MANDANT :

Je soussigné,

- Nom de naissance : HOYIEZ.....
- Nom d'usage :
- Prénoms : Frédéric

Agissant en qualité [1] de : ☒ Représentant légal de la Société MALEMO, Présidente de la Société DELTI
☐ Entrepreneur individuel (personne physique)

Concernant l'entreprise suivante :

- Si société ou GIE, forme et dénomination sociale : SAS DELTI
- Si E.I.R.L., dénomination utilisée :
- Adresse du siège ou de l'établissement principal : Lieudit Route du Dépôt
 07400 LE TEIL
- Le cas échéant, N° unique d'identification : 407 544 477 RCS AUBENAS

Donne pouvoir à :

MANDATAIRE :

- Nom et prénom du mandataire : Les Juristes Associés de l'Ouest – Me Patrice SERVEL
- Adresse du mandataire : 17 rue Marie Curie – 44230 St Sébastien sur Loire

.....

A l'effet d'effectuer via l'INPI ou le Tribunal de commerce, pour moi et en mon nom et concernant l'entreprise visée ci-dessus, tous dépôts, inscriptions ou radiation aux registres (R.C.S., R.B.E., R.S.E.I.R.L. et R.S.A.C.) [2], toute formalité de mise à jour des données du R.N.E notamment par voie de complétion et/ou correction concernant ladite Société, signer tous déclarations, requêtes et documents, effectuer toutes démarches, produire toutes pièces justificatives, élire domicile et en général, faire tout ce qui est nécessaire.

Fait à : LE TEIL (07) Le : 30 JUIN 2025

Le mandant : M. Frédéric HOYIEZ
« Bon pour pouvoir »
Bon pour pouvoir.
HOYIEZ

[1] *Pour une EURL, cocher « représentant légal ». Pour une EIRL, cocher « entrepreneur individuel (personne physique) »*

[2] *R.C.S. = Registre du commerce et des sociétés / R.B.E. = Registre des bénéficiaires effectifs / R.S.E.I.R.L. = Registre spécial des entrepreneurs individuels à responsabilité limitée / R.S.A.C. = Registre spécial des agents commerciaux*

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Activités dominantes : Droit des Affaires et Droit Patrimonial

BARREAU DE RENNES

Yann JUBAULT
Avocat associé

Samuel GUYOT
Avocat associé

Juristes

Vincent LE BOULAIRE

Angélique SIMON

6 rue du Louis d'Or
CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3
☎ 02 99 31 46 46

email : rennes@jao-avocats.fr

BARREAU DE SAINT-BRIEUC

Christelle HENRY
Avocat associé

Julie SANNIER
Avocat associé

Juristes

Christelle PERON-MERCIER

Morgane PAILLE

Anne-Laure MOIZAN

ZAC des Longs Réages
4 rue de la Prunelle
B.P. 410
22194 PLERIN CEDEX
☎ 02 96 58 06 40

email : stbrieuc@jao-avocats.fr

BARREAU DE NANTES

Patrice SERVEL
Avocat associé

Kamini DOUCET
Avocat associé

Juristes

Sylvain GROISARD

Charlène BIRLY

17, rue Marie Curie
44230 ST-SEBASTIEN SUR LOIRE
☎ 02 40 89 11 92

email : nantes@jao-avocats.fr

St Sébastien sur Loire, le 19 AOUT 2025

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
10 rue Georges Couderc
07200 AUBENAS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUBENAS
22 AOUT 2025
ARRIVÉE

Nos réf. : PS/CB/EP

OBJET : SOCIETE DELTI
APPROBATION DES COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt, concernant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société ci-dessus référencée, savoir :

- un exemplaire des comptes annuels,
- un exemplaire de la résolution votée de l'affectation des résultats lors de l'Assemblée Générale Annuelle,
- un exemplaire du rapport général du Commissaire aux Comptes,
- un chèque en règlement des frais,
- un exemplaire du pouvoir.

Vous voudrez bien **nous faire parvenir**, dès que possible, votre récépissé de dépôt d'actes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

PATRICE SERVEL
AVOCAT ASSOCIE

CHARLENE BIRLY
JURISTE